

Compte Rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2021

Le 19 mai 2021 à 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil.
Convocation du 18 mai 2021

Présents : Philippe Peyre, Annick Armand, Yolande Madiot, Lionel Boumier, Mikael Maes, Pierre Gabriel, Norine Jonas, Virginie Andrsi, Jean Busch

Absents : Julie Atger, François Steenhout

Excusés : Julie Atger

Procurations :

Secrétaires de séance : Annick Armand -

Président de séance : Philippe Peyre, le Maire

Ordre du jour

- Ligne de trésorerie Banque Populaire ; reconduction
- Fibre alimentation coffret de répartition SFR
- Convention APAVE
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 avril 2021

Le compte rendu du dernier conseil municipal vous a été adressé par mail le 22 avril 2021.
Aucune remarque écrite n'est parvenue en mairie, s'il n'y a pas de remarque en séance, je vous propose de l'approuver

Pour : 10 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

1 – Ligne de trésorerie Banque Populaire :

Il reste à ce jour 35.000€ sur la précédente ligne de trésorerie ; pour permettre à la commune de fonctionner, il paraît souhaitable de la reconduire à l'identique soit 55.000€ ;

Délibération et acceptation à l'unanimité pour reconduire la ligne de trésorerie sur la base de 55.000€.

2 – Fibre d'alimentation du coffret de répartition SFR :

Le coffret installé sur la gauche du bâtiment de l'école permettra la répartition de la fibre pour Barret, St Pierre Avez et Salérans ; puissance : 400 volts. Enédis demande une délibération du conseil.

Délibération et acceptation à l'unanimité du processus prévu par Enédis.

3 – Heures complémentaires :

Jil Christiany a remplacé pendant quatre jours Michèle Tolosanno sur la base d'un contrat de 7 heures de travail ; en fait, elle faisait 2h30 de plus par jour pendant toute la durée de son remplacement, heures qu'il convient de lui payer.

Délibération et accord à l'unanimité pour payer à Mme Christiany ces heures complémentaires.

4. Questions diverses :

- Vidange des boues de la STEP: Alpes Nettoyage est en charge de l'évacuation de ces résidus ; les dernières factures de cette société datent de 2019 (7m3 d'enlèvement). Aucune intervention depuis, alors qu'il est préconisé une évacuation tous les 2 mois et il apparaît que la mairie n'a pas de contrat avec AN. Deux devis vont être demandé : l'un pour débarrasser en urgence le trop plein actuel, l'autre pour contractualiser les enlèvements futurs. Il est à noter que la STEP est quelque peu surdimensionnée pour les 230 habitants actuels, sa construction datant de la période où le centre de l'ADSEA fonctionnait. A prévoir, une réflexion sur le séchage des boues et leur valorisation.
- Concernant la possibilité de déplacer sur la source d'eau potable la lampe UV de la STEP, inopérante, IT05 le déconseille (matériel trop ancien, placer un élément issu de l'assainissement sur de l'eau potable...). Il est donc à prévoir l'achat d'une lampe UV neuve pour le captage de la source ; coût entre 10 et 15.000€.
- Elections Départementales et Régionales : Sur directive gouvernementale, il faut prévoir 48 h avant les élections des tests PCR pour les accesseurs non vaccinés ou n'ayant pas reçu les deux injections.

Fin des débats

Séance levée à 21 h

Fin du Conseil Municipal

le Maire
Philippe PEYRE